



## Barème des honoraires TTC au 28 juin 2023

### TRANSACTION

<b>PRIX DE VENTE</b>		<b>HONORAIRES</b>
Moins de 30 000 €	-	4000 € forfaitaires
De 30 001 € à 80 000 €	-	10 %
De 80 001 € à 160 000 €	-	8 %
De 160 001 € à 200 000 €	-	7 %
Plus de 201 000 €	-	5 %

- Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculés sur la base du prix de vente hors honoraires sauf si demande expresse du vendeur «En cas de délégation, les honoraires mentionnés sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial ».

### LOCATION

#### Habitation :

##### Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du locataire

Honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail, honoraires de 8€ ttc du m2 de surface habitable. Réalisation de l'état des lieux d'entrée plafonné à 3€ttc par m2 de surface habitable (décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> AOUT 2014).

Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ou de sortie seul 3€ ttc /m2

##### Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du bailleur :

- honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€ttc /m2

- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ ttc /m2

Professionnel : 28 % TTC du loyer annuel à la charge du preneur

Garage/Parking : 12 % TTC sur le loyer annuel + 59 € TTC de rédaction d'acte

- Honoraires à répartir par moitié entre le locataire et le bailleur

RCS Tours 444530455 – SARL au capital de 15.000€ Carte Professionnelle : CPI 3701 2018 000 029 568 - CCI de Touraine -  
Garantie : Galian 89 rue de la Boétie 75008 PARIS - Montant garantie 200.000 € sur Crédit Agricole Touraine Poitou compte N°  
67186396500